

La Lettre de La Fédé

La Lettre de la Fédé
GESQUIERE Stéphane
7 allée Hector Berlioz
95130 FRANCONVILLE



Téléphone : 01 34 15 39 37
e-mail : secretariat@FédéGn.org
Site web : <http://www.FedeGN.org>

Mai Juin 2000

Numéro 24

EDITO

Et un exemplaire de plus. La Lettre de la Fédé poursuit son chemin, diffusant l'information tant sur la Fédé GN que sur le monde du jeu. Il va de soit que cette info, c'est vous qui nous la faites remonter et qu'il ne faut pas hésiter à nous envoyer vos découvertes, idées et bons plans, et encore moins à nous questionner sur les points techniques, juridiques ou autres qui vous intéressent et peuvent concerner d'autre associations. La Fédé GN est une communauté ou l'expérience de chacun doit profiter à tous.

BREVES

- **Prochain CA** : Le prochain conseil d'administration de la Fédé Gn aura lieu sur Paris le premier juillet. Si vous avez des demandes à faire, des questions à poser au CA, n'hésitez pas à contacter le secrétaire par mail ou par courrier.

- **Casus N° 2**. Il est sorti. Il contient un article sur le GN et le calendrier des GN. Il semble que l'absence de logo de la Fédé soit un oubli qui, espérons le sera corrigé lors du n° 3.

- **La Fée des GN**, tel est le titre proposé pour la publication de la Fédé consacrée aux GN. Nous envisageons pour le n° 1 de coupler la parution avec l'édition d'une murder partie. Nous sommes ouverts à toutes les propositions quand au scénario proposé. Si vous avez quelque chose dans vos cartons, n'hésitez pas à nous contacter. Nous cherchons toujours à compléter l'équipe et toute personne de bonne volonté sera la bienvenue, quel que soit son niveau d'engagement.

- **Assurance** : 14 associations ont déjà souscrit au contrat d'assurance que nous avons négocié avec Allianz-AGF. Si ce n'est déjà fait, faites un comparatif avec le votre.

Information : Olivier Artaud 01-41-13-78-97 ou aortaud@club-internet.fr

- **Vous ou l'un de vos membre change d'adresse postale ou Internet**. N'hésitez pas à nous en faire part afin que nous puissions réactualiser notre base de donnée. Contactez pour cela le secrétaire ou Itai Perez : itai.perez@free.fr

Les associations membres de la Fédé à la date de cette lettre de la Fédé (30)

Si votre association ne figure pas sur cette liste, c'est qu'il faut renouveler votre adhésion.

Alliance, ARCAN, Avalon, Avatar, Les Chemins de l'enchantement, Claymore, Don quichotte, La geste des Dragons Lune, Errost, Espace ludique, La Guilde de Bretagne, Hyde Omel, Les Joyeux Chaotiks, Lutiniel, Ma Grand Mère est un Troll, La Mare aux Diables, Les Noctures Foreziennes, Nouvelles contrées, RAJR, Rêve de jeu, Rêve de Salamandre, Rôle, Wargs, Les Deux tours, Smocking et cottes de mailles, Fédé Belge de Jeux de simulation. Les Fils d'Ariane, Le Cercle des Compagnons d'Oniros, Onyrinne, Les Arpenteurs de réalités.

14 associations sont de plus en cours d'adhésion ou de réadhésion.

Comment adhérer : Peuvent être membres de la Fédé les associations loi 1901 (ou fonctionnant selon les lois spécifiques Alsace Moselle) ayant organisées au moins un GN dans les 4 dernières années (GN étant entendu dans un sens très large). Le coût de cette adhésion est de 200 FF, plus un franc par joueur et par GN de l'année précédente. Si vous ne remplissez pas les conditions, vous pouvez nous soutenir en devenant membre associé (100 francs pour l'année en cours). Pour tout renseignement, contactez-nous.

AVARICUM SIMULATION

Nous venons de recevoir le dossier de cette manifestation qui se déroulera à BOURGES les 3,4 et 5 novembre 2000 et ce pour sa VI^{ème} édition. Comme les années précédentes, il y aura du jeu de rôle, des jeux d'histoire, du grandeur nature, du multimédia, des jeux du monde, des tournois etc... Pour obtenir un stand, il faut remplir le dossier avant le 30 septembre. Il en coûtera 119,60 francs TTC de frais de dossier. (l'obtention d'un stand permet de recevoir 10 invitations gratuites). Le Stand de 9 m² et l'électricité sont gratuits. Si vous désirez 9m² supplémentaire, il en coûtera 200 francs hors taxe.

Pour tout renseignement contactez le 02 48 70 11 22. ou écrivez à GESTEM, 7 boulevard Lamarck, 18000 BOURGES. (Fax : 02/48/65/91/38)

BILAN DE JEU

La saison des jeux a repris depuis peu. C'est l'occasion pour rappeler à tous nos membres que l'AG de décembre 1999 a décidé, afin d'augmenter la circulation de l'information au sein de la Fédé, que les associations renverraient un bref questionnaire après chaque jeu. Les questions sont peu nombreuses :

ASSOCIATION(S) ORGANISATRICE(S) ; NOM DU JEU ; TYPE DE JEU / AMBIANCE ; DATE ; SITE ;
NOMBRE DE JOUEURS ; NOMBRE DE PNJ ; NOMBRE D'ORGANISATEURS ; BUDGET APPROXIMATIF
PROBLEMES RENCONTRES AU COURS DE CE JEU.

FEDEGN.ORG

Le site Internet de la Fédé GN est en place depuis plusieurs mois et il est temps de tirer un bilan de son existence. Les messages de satisfaction se sont multipliés de la part des personnes consultant régulièrement FedeGn.org. Force est de constater que le renouvellement du site web fut un grand succès. Ainsi depuis 6 mois, ce sont 23409 hits (nombre total de fichiers consultés) qui ont été enregistrés.

Le records des connexions fut battu le 2 mai avec 83 visiteurs. Le mois d'avril a vu 1513 visiteurs se rendre sur le site, et nous en sommes déjà à 453 au 7 mai.

Il est intéressant de constater que l'un des dossiers les plus consulté est celui des fiches pratiques.

Les visiteurs viennent du monde entier. Ainsi, si 23409 hits ont été enregistrés en France, nous avons des connexions en provenance du Canada (625 hits), de Belgique (540 hits), de Suisse (216 hits) d'Allemagne (37 hits), et même du Japon (2 hits). Nous avons ainsi plus de 70 visiteurs par jours en moyenne. 87,04 % des personnes se connectant sont équipées de Windows. Cinq % des connexions ont été réalisées sur Macintosh.

FISCALITE

Depuis le 1^{er} janvier 2000, le fisc recommande aux assos de se déclarer auprès de ses services. Aucune obligation. Mais si vous ne le faites pas, c'est que vous avez des choses à cacher. Donc vous augmentez largement vos chances de perdre du temps dans un contrôle, même si vous ne représentez que très peu de mouvements financiers.

Il est donc conseillé d'aller dans votre Centre Des Impôts ; on vous y remettra un imprimé M0 à remplir (1^{er} piège : il est autocopiant sauf au niveau de la signature, à effectuer sur tous les volets). Et on vous proposera un questionnaire qui permettra à l'administration de préciser votre position vis à vis des impôts...et de vous donner quitus pour votre gestion passée, ce qui n'est pas négligeable.

Conclusion : allez à votre CDI au lus tôt ; et, si vous avez des soucis pour remplir leurs docs, n'hésitez pas à me contacter.

Olivier Artaud – 01.41.13.78.97. president@fedegN.org

RECUPERATION DE LA TVA

Plusieurs associations nous ayant demandé s'il était envisageable de récupérer la TVA sur les achats, nous nous sommes penchés sur la question. La réponse est mitigée. En simplifiant :

- Avantage : récupérer entre 0% et 19,6% du prix de nos achats

- Inconvénient : payer 5,5% de TVA sur nos entrées ainsi que faire une comptabilité propre ET toujours à jour.

Cet effort administratif ne se justifie donc que si le taux moyen récupéré sur les achats est nettement supérieur à celui de 5,5% payé sur les entrées.

Pour le calculer, regardez la TVA sur les factures de vos achats :

- si elle n'est pas indiquée, soit il n'y en a pas, soit vous ne pouvez pas la récupérer

- la nourriture est en général à 5,5%

- les locations et autres achats sont en général à 19,6% (attention : si vous louez un site à une structure non soumise à la TVA, il n'y a rien à récupérer !)

Avec un calcul simpliste, on arrive à une économie possible de 5% (donc quelques milliers de francs) pour les associations qui louent leur site avec de la TVA. Si vous souhaitez étudier avec moi votre situation, même si vous pensez que votre organisation ne permettrait pas la production des documents fiscaux, contactez moi.

Olivier Artaud 01-41 13-78 97 - oartaud@club-internet.fr

AVEC L'AIMABLE PRESSION & LES INFOS D'EMANUEL TUROUNET (AGAM)

JURISPRUDENCES

Conseil d'Etat, 1er octobre 99 : Les associations à but non lucratif (voir fiche technique Fiscalité) pourront continuer à bénéficier d'une exonération de TVA, même si les services qu'elles rendent sont en concurrence avec ceux proposés au public par des entreprises commerciales qui offrent une activité identique, dès lors que l'association exerce son activité dans des conditions différentes des entreprises commerciales.

DERNIER COMITE D'ADMINISTRATION

Le CA s'est réuni le 8 avril 2000 à Lyon. Les sujets abordés ont été très variés. Nous avons ainsi parlé, entre autres, des contacts internationaux, de nos relations avec la FFJDR, du projet d'embauche d'un permanent, , des documents en cours de rédaction, de la trésorerie (nous avons établi un budget prévisionnel de fonctionnement pour l'année 2000), Hervé DURAND a été nommé afin de prendre en charge le dossier des subventions. Quand à la carte GN, Pascal Meunier poursuit son travail de réflexion afin de lui faire un sérieux lifting pour l'année prochaine.

RELATIONS AVEC LA FFJDR

Nous étions en discussion avec la Fédération Française de Jeux de Rôle (FFJDR) sur la formalisation de l'étendue de leur domaine d'activité. En clair, nous voulions pouvoir travailler avec elle, sans qu'elle se positionne ni en maison mère ni en concurrente potentielle (regroupant tout le jeu de rôle y compris le GN).

En effet, même si nos activités (JDR et GN) ont des besoins totalement différents, nous avons un public partiellement commun et surtout une image non différenciée dans le grand public. Nous avons donc besoin de coopérer sur des opérations de communication. En réponse à notre demande, la FFJDR a adopté un nouveau règlement intérieur qui précise qu'elle ne s'occupe pas de GN car nous le faisons d'une façon "satisfaisante". Même si cette déclaration de leur part ne vaut que pour la structure nationale, les comités locaux n'étant pas concernés, il s'agit d'une avancée notable pour notre future collaboration.

Information : <http://www.ffjdr.org>

LOCATION DE CAMIONS

Il y a quelques mois, vous avez sans doute vu passer un questionnaire de Pascal MEUNIER au sujet de la location de véhicules par les associations membres. Actuellement, les réponses permettent d'atteindre un budget global de location de 15000 francs. Toutes les associations membres ne s'étant pas manifestées lors de ce questionnaire, Pascal pense que l'on peut négocier des tarifs préférentiels si on double ce budget, ce qui est largement envisageable. Il est maintenant trop tard pour que le dossier arrive à terme pour la saison. Mais nous le gardons sous le coude pour l'année prochaine. A chaque fois que vous louez un véhicule, envoyez un mail à pascal Meunier avec l'agence de location et le tarif de la location.

Pascal Meunier : pascalmeunier@wanadoo.fr

REGION RHONE ALPES, UNE INITIATIVE A ETUDIER

La Région Rhône Alpes est l'une des régions les plus dynamique en ce qui concerne la Fédé GN. Ce n'est pas pour rien si la plupart des associations de cette région ont rejoint nos rangs dans le courant de l'année dernière. Nous devons bien entendu ce succès à l'activité débordante de Fabrice Mrugala notre correspondant Régional.

C'est ainsi que notre Conseil d'Administration s'est vu considérablement renforcé par une partie des responsables associatifs de cette région.

Toujours à la pointe, les associations Rhône alpes ont décidé de tenter une expérience cette année. Ainsi, avec l'accord du CA les associations membres de cette région expérimentent un nouveau mode de cotisation. Exit donc les 200 francs plus 1 franc par joueur et par GN. Les associations Rhône Alpes paieront donc 10 francs par membre.

Ceci rentre dans le cadre d'une politique de ces associations qui désirent que tous les joueurs soient membres afin de respecter scrupuleusement la législation (Cf fiche " fiscalité " et " agrément tourisme ").

Un détail important, les membres d'une association Rhône Alpe sont automatiquement considérés comme membres par les autres associations, ce qui leur permet de bénéficier des tarifs préférentiels et autres avantages.

Ce projet est à l'essai cette année dans cette région. Un bilan sera établi en fin d'année.

COURRIER : RELATIONS AVEC LA PRESSE SPECIALISEE

> Salut à tous, Je remercie le N°1 du Nouveau CASUS, par ailleurs intéressant et prometteur, et je suis très surpris. Je n'ai pas trouvé une ligne sur l'activité "Grandeur Nature", pas une date de GN, pas un article de fond, rien !

> Suis-je myope ? CASUS est-il resté sourd à la communication de la FD ? Si oui pourquoi ? Le tir sera-t-il rectifié dans l'avenir ? Merci d'avance pour vos réponses.

> Vincent Marty (Don Quichotte)

Pour répondre à toutes ces questions, puisque j'ai suivi les contacts avec les magazines, voici un petit point : fin 99, début 2000, les contacts et échanges fédé-magazines se sont intensifiés. Backstab, Kaotic et Casus Belli ont manifesté leur intention de collaborer avec la Fédé, surtout Backstab qui a pris les devants dès le changement de formule avec le nouveau rédacteur en chef Julien Blondel, lors du numéro 19 de novembre. Depuis, la fédé fournit le calendrier et le magazine indique la procédure d'inscription au calendrier Géosphère/Fédé. Dans le numéro 20 le calendrier GN prend de la place et 8 pages traitent de GN (vampire). Dans le prochain numéro, il sera de nouveau question de GN (je finis l'article en ce moment), et il est prévu que cela continue dans tous les numéros si les lecteurs

manifestent leur intérêt pour la rubrique (aux Gnistes de suivre). La place n'est pas énorme, mais la nouvelle formule ayant vu le nombre de pages augmenter, pourquoi ne pas voir plus ?

Pour Casus Belli et Kaotic, la mise en place de la collaboration semble plus difficile pour des raisons d'organisation de ces magazines naissants ou renaissants. Casus a dans son nouveau numéro pris deux pages pour le GN et présenté le calendrier des GN. L'absence de notre logo résulte d'une erreur de mise en page. Kaotic souhaite présenter un nombre réduit de GNs, de préférence les scénarios ayant un caractère particulier, et de préférence les associations membres de la Fédé. Nous devrions réussir sans trop de difficulté à mettre en place la procédure adéquate.

Nous étions en contact avec le magazine DXP mais la suspension de la parution a mis ce projet entre parenthèses.

J'en profite pour vous informer qu'Excelsior Publications (ex éditeur de Casus, propriétaire de Descartes) à offert à la Fédé le stock de Casus Belli hors série Spécial GN. Ces exemplaires (400) pourront aller aux associations pour leur usage interne, l'autre pourra servir aux relations presse ou, selon les besoins, pour des contacts que les membres de la Fédé pourront avoir avec des institutionnels, des propriétaires de sites...

Olivier Guillo.

RECHERCHE DE SITES

Les sites où nous pouvons pratiquer notre activité ne sont pas très nombreux autour des grandes agglomérations. Après le site du Château de La Folie (où nous dérangeons les promeneurs), il semblerait que le fort de Condé (site très connu par les joueurs du nord et de l'Île de France) soit également devenu inaccessible aux associations de GN. Il est regrettable que certains propriétaires ne souhaitent plus louer leurs sites aux associations de GN mais il est encore plus regrettable qu'en surexploitant certains sites, les associations de GN aient conduit des propriétaires à refuser de louer.

Il est également dommage que peu d'associations investissent dans la recherche de sites et se contentent de ceux déjà utilisés. Bien entendu, la recherche de site est une tâche ardue. Les kilomètres et les démarches sont nombreuses. La réussite n'est pas toujours au bout du chemin. Mais vos tentatives nous intéressent et nous vous demandons de nous en informer. En effet, inutile qu'un même propriétaire soit relancé par plusieurs associations. De même, vous pouvez au cours de vacances ou de repérages découvrir des sites n'intéressant pas votre association mais pouvant être démarchés par d'autres. N'hésitez pas donc à contacter le secrétariat de la Fédé GN ou le responsable des sites Karuna Yogananthan. (yoganank@schneider.fr)

Mailing lists

Si vous êtes connecté sur le net, vous avez été informés du différent commercial survenu entre club voilà et e-groups, deux fournisseurs de mailing list. Nombreuses sont les mailings listes qui ont eu à souffrir de cette crise. Nous pensions être passés au travers de la tempête mais, malheureusement, ce ne fut pas le cas et nous avons constatés cette semaine la mort de la liste Fédé GN. Devant ce fait, nous avons été dans l'obligation de recréer la liste. Celle-ci est désormais de nouveau opérationnelle. Cette liste est à votre disposition pour toute discussion, annonce, question que vous pourriez vous poser. N'hésitez pas à l'utiliser.

Nous en avons également profité pour créer 2 listes de discussion :

- la première, JOUEURSGN@EGROUP concerne tout les joueurs, et on ne doit y envoyer que des messages intéressants les joueurs et PNJ (les modérateurs seront réellement présents). Il s'agit d'un service qu'on le rend, pas d'une manière de les solliciter. **MAIS ON PEUT BIEN SUR LEUR PROPOSER DES JEUX.** L'objectif est de rassembler petit à petit de plus en plus de joueurs de la "communauté GN" qui veulent s'informer.

- la seconde, ORGAGN@EGROUP ne concerne que les organisateurs et les administrateurs des associations. La création de ces 2 listes correspond à des attentes différentes de ces 2 publics ; si on suppose que les organisateurs seront inscrit dans la liste joueur, la réciproque n'est pas vraie.

Sur ces 2 listes, on ne fait que des messages courts, et on ne joint jamais de document de plus de 50 k.

Pour toute info sur ces listes contactez Patrick Mabile : patmab@club-internet.fr